



## Communiqué de presse Genève, le 5 mars 2010

### Des coupes budgétaires dangereuses pour la cohésion nationale

**Les membres de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) ont pris acte avec une vive préoccupation des mesures envisagées par le Conseil fédéral au titre du réexamen des tâches. Élaborées sans concertation avec les cantons, ces mesures, outre leurs effets désastreux dans de nombreux domaines du service public, créeront une concurrence malsaine entre les régions dans leur défense d'intérêts vitaux spécifiques. Elles pénalisent lourdement la Suisse occidentale, proportionnellement plus durement touchée, notamment en matière de transports publics.**

Réuni à Genève le vendredi 5 mars 2010, le comité de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) a pris acte avec une vive préoccupation du train de mesures liées au réexamen des tâches de la Confédération adopté le 25 février 2010 par le Conseil fédéral. Il déplore que ces mesures aient été définies sans concertation avec les cantons et que les gouvernements cantonaux aient dû en prendre connaissance par voie de presse.

Sur le fond, les mesures annoncées dans les domaines de la santé, la réduction des nouvelles rentes de l'assurance-invalidité (AI) et des prestations complémentaires (AVS et AI) impliquent le risque d'un transfert supplémentaire de charges vers les cantons. Dans le domaine des transports publics, les réductions envisagées pèseront lourdement sur les régions périphériques déjà désavantagées. En matière de formation, de recherche et de soutien à l'innovation, la diminution des moyens alloués pénalisera la compétitivité de notre pays qui peine à sortir de l'une des plus profondes crises conjoncturelles des dernières décennies.

Le comité de la CGSO s'élève également contre la fermeture envisagée du Haras national suisse d'Avenches, institution historique unique dans notre pays, mesure dont les effets d'optimisation budgétaire sont très restreints pour des conséquences catastrophiques en terme d'emploi notamment, dans un domaine certes très spécifique mais d'une haute importance pour les milieux concernés.

Les cantons approfondiront leur analyse des mesures annoncées en vue de la préparation de leurs prises de position respectives sur le sujet. Ils en débattront également dans le cadre de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

#### Renseignements complémentaires:

- Philippe Perrenoud, Président de la CGSO, Vice-président du gouvernement bernois  
031 633 79 00
- Beat Vonlanthen, Vice-président de la CGSO, Président du gouvernement fribourgeois  
026 305 24 02
- Sylvie Fasel Berger, Secrétariat de la CGSO  
026 305 51 00 ou 079 515 21 11